

Procès-verbal des décisions ordinaires de l'associé unique

SAS A&E

Les associés : Erdenebat Erdenetsetseg , Batdorj Angarag

Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée

Siège social : 5 RUE DES ALPES, 74100 ANNEMASSE

Capital social : 100.00 €

N° RCS : 928 298 207 R.C.S. Thonon-les-bains

L'associé unique agit en tant que Président de la société.

Le 26 juin 2025 à 10h30,

Les membres de la société A&E au capital de 100 euros, se sont réunis en assemblée générale au 5 RUE DES ALPES, 74100 ANNEMASSE, sur convocation de chaque associé par lettre simple.

L'assemblée est présidée par Monsieur Batdorj Angarag en sa qualité de Président de la société, conformément à l'article des statuts relatif à la direction de la Société (ci-après la "Président de l'Assemblée»).

Le président de l'Assemblée constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:

- le texte des résolutions proposées;
- un exemplaire des statuts ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés;

Puis le président de l'assemblée déclare que tous les documents et renseignements requis par la loi et les règlements devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition, au siège social ou sur le site internet de la société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président de l'Assemblée rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- Quitus de la présidence;

L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à
TRENTÉ QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT-ET-UN EUROS (34 381€) de
la manière suivante :

- Report à nouveau de TRENTÉ QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT-ET-UN

EUROS (34 381€). Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 e.t suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'assemblée générale des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président de l'Assemblée remercie les associés pour leur présence et lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de l'Assemblée.

Le président de l'Assemblée

Batdorj Angarag

SASU A&E
9 Rue Aristide Briand
74100 Annemasse
+33(0) 6 24 74 74 53
Siret: 928 298 207 00012 NAF: 5610C

**ÉTATS FINANCIERS AU
31/12/2024**

A&E
5 RUE DES ALPES
74100 ANNEMASSE

Téléphone : 04 50 43 94 00

SOMMAIRE

- Bilan 3**
- Compte de résultat 6**
- Détail des comptes 8**
 - Bilan 9
 - Compte de Résultat 11
- Etats fiscaux 12**

Bilan

Bilan

ACTIF				
Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Pas d'exercice N-1	
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorp. : Fonds commercial				
Immobilisations incorp. : Autres				
Immobilisations corporelles	1 024		1 024	
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé	1 024		1 024	
Stocks - Matières premières, approvisionnements, en cours de production	2 500		2 500	
Stocks - Marchandises				
Av. et Ac. versés sur commandes				
Créances : Clients et comptes rattachés	39 791		39 791	
Créances : Autres	6 382		6 382	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 654		35 654	
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	84 326		84 326	
Total général (I + II)	85 351		85 351	

Bilan

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Pas d'exercice N-1
	Net	Net
Capital social ou individuel	100	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	34 381	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	34 481	
Total II : Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 385	
Dettes fiscales et sociales	17 550	
Comptes courants d'associés	26 935	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total III : Dettes	50 870	
Total général (I + II + III)	85 351	

Compte de résultat

Compte de Résultat

RÉSULTAT COMPTABLE	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Pas d'exercice N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services	293 410	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	1	
Total I : Produits d'exploitation	293 411	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	159 045	
Variation de stock (matière première et approvisionnement)	-2 500	
Autres charges externes	16 448	
Impôts, taxes et versements assimilés	747	
Rémunérations du personnel	69 527	
Charges sociales	9 681	
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges	15	
Total II : Charges d'exploitation	252 963	
Résultat d'exploitation (I - II)	40 448	
Total III : Produits financiers		
Total IV : Produits exceptionnels		
Total V : Charges financières		
Total VI : Charges exceptionnelles		
Total VII : Impôts sur les bénéfices	6 067	
Bénéfices ou pertes (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))	34 381	

Détail des comptes

Détail des comptes

BILAN SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Actif				
Actif immobilisé				
Immobilisations corporelles	1 024.17		1 024.17	
21830000 Matériel de bureau et informatique (immo.)	1 024.17		1 024.17	NS
Total I	1 024.17		1 024.17	
Actif circulant				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements, en cours de production	2 500.00		2 500.00	
31000000 Stock de matières premières	2 500.00		2 500.00	NS
Créances - Clients et comptes rattachés	39 791.15		39 791.15	
41100000 Clients	39 791.15		39 791.15	NS
Créances - Autres	6 381.58		6 381.58	
40100000 Fournisseurs	478.72		478.72	NS
44566000 TVA déductible sur autres biens et services	691.47		691.47	NS
44566500 TVA déductible à 5.50%	2 803.47		2 803.47	NS
44570550 TVA collectée à 5.5%	2 289.49		2 289.49	NS
44576000 TVA collectée à 20%	23.96		23.96	NS
44576100 TVA collectée à 10%	94.47		94.47	NS
Disponibilités	35 653.68		35 653.68	
51200000 Banque Qonto	34 203.68		34 203.68	NS
58000000 Transferts de fonds caisse/banque	1 450.00		1 450.00	NS
Total II	84 326.41		84 326.41	
Total général (I + II)	85 350.58		85 350.58	

Détail des comptes

BILAN SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Passif				
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	100.00		100.00	
10100000 Capital	100.00		100.00	NS
Résultat de l'exercice	34 380.99		34 380.99	
Total I	34 480.99		34 480.99	
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 384.85		6 384.85	
40100000 Fournisseurs	6 384.85		6 384.85	NS
Dettes fiscales et sociales	17 549.62		17 549.62	
43100000 URSSAF TESE	9 379.62		9 379.62	NS
44400000 Impôt sur les bénéfices(acomptes)	6 067.00		6 067.00	NS
44551000 TVA à décaisser	2 103.00		2 103.00	NS
Comptes courants d'associés	26 935.12		26 935.12	
45500000 Associés(compte général)	26 935.12		26 935.12	NS
Total III	50 869.59		50 869.59	
Total général (I + II + III)	85 350.58		85 350.58	

Détail des comptes

COMPTE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Produits d'exploitation				
Production vendue - Services	293 410.15		293 410.15	
70605500 Prestations de services à 5.5 %	192 429.76		192 429.76	NS
70610000 Prestations de services à 10 %	100 302.60		100 302.60	NS
70650000 Prestations de services à 20 %	677.79		677.79	NS
Autres produits	0.59		0.59	
75800000 Produits divers de gestion courante	0.59		0.59	NS
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	293 410.74		293 410.74	
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	159 044.62		159 044.62	
60100000 Achats stockés de matières premières et fournitures	159 044.62		159 044.62	NS
Variation de stock (matière première et approvisionnement)	-2 500.00		-2 500.00	
60310000 Variation des stocks de matières premières	-2 500.00		-2 500.00	NS
Autres charges externes	16 448.03		16 448.03	
60400000 Prestations sous traitées	7 035.25		7 035.25	NS
60500000 Achats de matériels, équipements, travaux	592.57		592.57	NS
60611000 Carburants - Gasoil	119.67		119.67	NS
60630000 Petits outillages, produits d'entretien	2 296.19		2 296.19	NS
61300000 Locations autres	3 646.97		3 646.97	NS
62200000 Commissions et honoraires	1 981.62		1 981.62	NS
62500000 Déplacements,missions et réceptions	134.88		134.88	NS
62510000 Déplacements,missions et réceptions	488.74		488.74	NS
62700000 Services bancaires et assimilés	152.14		152.14	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	747.38		747.38	
63331000 contribution de l'employeur à la formation professionnelle	360.55		360.55	NS
63350000 taxe d'apprentissage	386.83		386.83	NS
Rémunérations du personnel	69 527.01		69 527.01	
64100000 Rémunération du personnel	65 556.66		65 556.66	NS
64130000 Primes et gratification	3 970.35		3 970.35	NS
Charges sociales	9 681.00		9 681.00	
64511000 Retraite complémentaire KLESIA Agirc-Arrco	4 045.31		4 045.31	NS
64520000 Cotisations à l'Urssaf	2 832.17		2 832.17	NS
64540000 Assédics	2 803.52		2 803.52	NS
Autres charges	14.71		14.71	
65800000 Charges divers de gestion courante	14.71		14.71	NS
Total des charges d'exploitation (II)	252 962.75		252 962.75	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)	40 447.99		40 447.99	
Produits et charges divers				
Impôts sur les bénéfices (VII)	6 067.00		6 067.00	
69500000 Impôt sur les bénéfices	6 067.00		6 067.00	NS
2 - Bénéfice ou perte : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	34 380.99		34 380.99	

Etats fiscaux

Désignation de l'entreprise		A&E										
Adresse de l'entreprise		5 RUE DES ALPES 74100 ANNEMASSE										
SIRET		92829820700012										
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *								
										Exercice N clos le 31/12/2024		
ACTIF						Brut		Amortissements – Provisions		Net		
						1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012						
			Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *			028	1024	030		1024				
	Immobilisations financières * (1)			040		042						
	Total I (5)			044	1024	048		1024				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	2500	052		2500				
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066						
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	39791	070		39791				
			Autres * (3)	072	6382	074		6382				
	Valeurs mobilières de placement			080		082						
	Disponibilités			084	35654	086		35654				
	Charges constatées d'avance *			092		094						
	Total II			096	84326	098		84326				
	Total général (I + II)			110	85351	112		85351				
PASSIF										Exercice N		NET
										1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	100		
	Écarts de réévaluation								124			
	Réserve légale								126			
	Réserves réglementées *								130			
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *				131	)	132		
	Report à nouveau								134			
	Résultat de l'exercice								136	34381		
	Subventions d'investissement								137			
	Provisions réglementées								140			
	Total I								142	34481		
Provisions pour risques et charges								Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	6385		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169	2103	)	172	17550		
	Comptes courants d'associés								173	26935		
Autres dettes								175				
Produits constatés d'avance								174				
Total III								176	50870			
Total général (I + II + III)								180	85351			
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	1024		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A&E		Exercice N clos le	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						31/12/2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214
			Services *	intracommunautaires	217		218
						293410	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	293411	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	159045
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(2500)
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	16448
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244	747
	Rémunérations du personnel *					250	69527
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9681
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	15
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	252963
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	40448	
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)							290
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	6067	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	34381	
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	34381	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		6067	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Dont divers	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987		342
				JEI (44 sexies A)	989		
			ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138	
			Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quindécies A	181	
		ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
		BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	40448	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	40448	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

A&E

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470		472	1024	474		476	1024	
Immobilisations financières			480		482		484		486		
TOTAL			490		492	1024	494		496	1024	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL		570		572		574		576

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise			A&E				
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646				
	Sur clients et en cours		650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666				
TOTAL			680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Immobilisations Incorporelles	700		705			2				
Terrains	710		715			3				
Constructions	720		725			4				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735			5				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745			6				
Matériel de transport	750		755			7				
Autres immobilisations corporelles	760		765			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
TOTAL		770	775							
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			982 Ter							
Déficits imputés			983							
Déficits reportables			984							
Déficits de l'exercice			860							
Total des déficits restant à reporter			870							
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380		
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	20749		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	15084		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseA&E

Exercice ouvert le : 01/01/2024

et clos le : 31/12/2024

Données en nombre de mois12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

376

Dont apprentis

657

Dont handicapés

651

Effectifs affectés à l'activité artisanale

861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

108

293410

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées

118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

119

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges

105

TOTAL 1

106

293410

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

115

1

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

143

Subventions d'exploitation reçues

113

Variation positive des stocks

111

2500

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

153

TOTAL 2

144

2501

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats

121

159045

Variation négative des stocks

145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances

125

12801

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.

310

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)

148

15

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante

150

TOTAL 3

152

171860

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

137

124050

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF

117

124050

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre

020

X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)

022

293410

Effectifs au sens de la CVAE *

023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)

026

Période de référence

024

01/01/2024

016

31/12/2024

Date de cessation

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

N° SIRET : 92829820700012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A&E

ADRESSE (voie) : 5 rue des alpes

CODE POSTAL : 74100

VILLE : ANNEMASSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	0	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	0

I	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
II	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A&E

ADRESSE (voie) : 5 rue des alpes

CODE POSTAL : 74100

VILLE : ANNEMASSE

N° SIRET : 92829820700012

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	
--	--

Formulaire à déposer en double exemplaire				Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le		31/12/2024	
Régime simplifié d'imposition						X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
A&E				5 RUE DES ALPES			
SIRET		92829820700012		74100 ANNEMASSE			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITÉ							
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		40448		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		MACOMPTA.FR www.macompta.fr	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr							
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date :		Lieu :	
				Qualité et nom du signataire:			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF)				Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)			payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e				
								f				
								g				
								h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j			
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)				
H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)		Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)		Montant des sommes versées :					
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
							Indemnités forfaitaires (5)		Remboursements (6)		Indemnités forfaitaires (7)	
I	DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %							
								0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice							
					MVLT restant à reporter							
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice												
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice												